

Projet de règlement grand-ducal déterminant la teneur et la présentation d'un plan comptable normalisé

* * *

Exposé des motifs

Le présent projet de règlement grand-ducal a pour objet de définir la teneur et le contenu du plan comptable normalisé visé à l'article 12 alinéa 2 du Code de commerce tel qu'introduit par la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises (ci après la « loi modifiée du 19 décembre 2002 »). Il a été préparé en collaboration avec l'Administration de l'enregistrement et des domaines, l'Administration des contributions directes, le Service central de la statistique et des études économiques, l'Institut des réviseurs d'entreprises et l'Ordre des experts-comptables.

La Commission des Normes Comptables instituée en application de l'article 73 de la loi modifiée du 19 décembre 2002 a pour mission de donner par voie d'avis des précisions, en cas de besoin, quant aux spécificités luxembourgeoises de comptabilisation. A cet égard et dans le cadre des travaux de la Commission des Normes Comptables, demeureront une source de référence pour déterminer le contenu des comptes définis dans le plan comptable normalisé, d'une part les référentiels comptables relatifs aux bonnes pratiques comptables internationales et d'autre part quant au contenu des comptes, les ouvrages de doctrine de comptabilité de droit français, belge et allemand ainsi que les ouvrages relatifs aux normes IFRS actuellement utilisés dans le cadre de méthodes de comptabilisation généralement admise et conforme aux principes généraux de comptabilité au Luxembourg.

Le plan comptable normalisé devra être utilisé obligatoirement par les entreprises visées à l'article 8 du code de commerce (à l'exception de celles visées à l'article 13 du code de commerce et de celles qui ont opté pour l'établissement de leurs comptes annuels conformément aux normes IFRS en application de l'article 72 bis de la loi modifiée du 19 décembre 2002) pour le dépôt du solde des comptes prévu par l'article 75 de la loi modifiée du 19 décembre 2002. Par contre, il n'est pas requis que les entreprises visées utilisent pour les besoins de leur comptabilité interne ce même plan (notamment si elles disposent d'un plan comptable propre ou d'un plan utilisé dans un groupe dont elles font partie) du moment que ces entreprises sont en mesure de produire aux fins de dépôt, un solde des comptes sur base du schéma imposé par le plan comptable normalisé par des procédés techniques appropriés garantissant que le contenu des comptes est également conforme au plan prescrit (de telles opérations étant normalement parfaitement possibles par le biais de logiciels comptables appropriés).

Par ailleurs, il demeure toujours loisible aux entreprises de bénéficier en application de l'article 27 de la loi modifiée du 19 décembre 2002 de dérogations aux règles arrêtées en vertu des articles 11, 12 et 15 du Code de commerce, aux dispositions du chapitre II de la loi modifiée du 19 décembre 2002 et à la section XVI de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales. Les entreprises non soumises au dépôt du solde des comptes suite à une dérogation obtenue, devront répondre aux demandes des administrations (Administration de l'enregistrement et des domaines, l'Administration des contributions directes et le Service central de la statistique et des études économiques) en matière de reporting de données.

Le présent règlement s'inscrit dans le cadre de la procédure de simplification administrative pour les entreprises puisque suite à l'introduction du plan comptable normalisé, les entreprises verront leur obligation de *reporting* allégée à l'égard des intervenants concernés, à savoir, notamment, l'Administration de l'enregistrement et des domaines, l'Administration des contributions directes et le Service central de la statistique et des études économiques.

Suite à l'introduction du plan comptable normalisé, toute une série de formulaires sont appelés à disparaître ou, du moins, à être abrégés.

Pour le Service central de la statistique et des études économiques, l'enquête structurelle sur les entreprises sera considérablement allégée (cette enquête est annuelle). Elle se compose de 8 questionnaires spécifiques, à savoir : un questionnaire « enquête structurelle sur les entreprises » qui s'adresse aux petites entreprises et 7 questionnaires sectoriels détaillés. Ces questionnaires, articulés sur les définitions et préceptes des plans comptables les plus usuels au Luxembourg, ont été élaborés afin de pouvoir satisfaire à la fois les besoins nationaux et communautaires en matière de statistiques. Ces 8 questionnaires couvrent 4 parties :

1. le bilan
2. le compte de profits et pertes
3. le tableau d'amortissement
4. les données structurelles.

La mise en place de la Centrale des bilans permettra de supprimer les parties 1 et 2 des questionnaires. L'introduction d'un tableau d'amortissement et d'une annexe standardisés (à fixer dans la loi modifiée du 19 décembre 2002 ou par règlement grand-ducal) qui devraient être remis avec les comptes annuels par les entreprises à la Centrale des bilans permettra de supprimer également la partie 3 des questionnaires. La partie 4 sera couverte par une enquête périodique.

Pour l'Administration des contributions directes, sont appelés à disparaître les modèles fiscaux suivants :

- modèle 111c (détail du compte privé : entreprises individuelles et sociétés de personnes),
- modèle 112 (frais généraux),
- modèle 113 (par l'introduction d'un tableau d'amortissement standardisé pour autant qu'il soit rendu obligatoire par la loi modifiée du 19 décembre 2002 ou par un règlement grand-ducal),
- modèle 115 (Boucherie – Charcuterie),
- modèle 116 (Boulangerie – Pâtisserie),
- modèle 117 (Epicerie – Supermarché),
- modèle 118 (Laiterie),
- modèle 119 (Librairie – Papeterie),
- modèle 120 (Garages – Stations de service).

Commentaire des articles

L'article 1 du projet de règlement établit en son premier alinéa le principe de la conformité dans sa teneur, sa présentation et sa numérotation du plan comptable visé à l'article 12 du Code de commerce au plan comptable normalisé annexé au présent projet de règlement.

Cet article dispose en son deuxième alinéa que le plan comptable normalisé devra être utilisé obligatoirement par les entreprises visées à l'article 8 du code de commerce (à l'exception de celles visées à l'article 13 du Code de commerce et des entreprises ayant exercé l'option prévue à l'article 72 bis alinéa 1^{er} de la loi modifiée du 19 décembre 2002) pour le dépôt du solde des comptes prévu par l'article 75 de la loi modifiée du 19 décembre 2002.

L'article 2 du projet de règlement prévoit que dans le cadre de méthodes de comptabilisation généralement admises et conformes aux principes généraux de comptabilité, les entreprises sont autorisées à ne pas compléter certaines rubriques du plan comptable normalisé s'il existe des méthodes alternatives de comptabilisation ou si leur activité n'exige pas l'utilisation de ces rubriques. Ainsi, le projet de règlement a pour objectif d'offrir aux entreprises, dans la mesure où plusieurs méthodes de comptabilisation existent, la possibilité de choisir le traitement comptable des opérations approprié à leur activité pour autant que ce traitement comptable soit généralement admis et conforme aux principes généraux de comptabilité au Luxembourg. En pareil cas, les rubriques des comptes superflus ne doivent pas être complétées par les entreprises.

L'article 3 du projet de règlement grand-ducal prévoit que le plan comptable ne sera obligatoire qu'à partir du 1^{er} exercice qui débute après le 31 décembre 2010. Concrètement cela signifie que pour un commerçant personne physique ou une société dont l'exercice social est calqué sur l'année civile, le plan comptable n'est à utiliser que pour l'établissement du solde des comptes de l'exercice qui débute le 1^{er} janvier 2011. Ceci donne donc aux entreprises un délai de près d'un an pour adapter leur comptabilité au nouveau plan comptable.

TEXTE DU PROJET DE REGLEMENT

Art. 1er. Le plan comptable visé à l'article 12 du Code de commerce doit être conforme dans sa teneur, sa présentation et sa numérotation, au plan comptable normalisé annexé au présent règlement grand-ducal.

Il doit être tenu par les entreprises visées à l'article 8 du Code de commerce à l'exception de celles visées à l'article 13 du Code de commerce et des entreprises qui ont obtenu une dérogation en application de l'article 27 de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises ou exercé l'option prévue à l'article 72 bis alinéa 1^{er} de cette même loi.

Art. 2 Dans le cadre de méthodes de comptabilisation généralement admises et conformes aux principes généraux de comptabilité, les entreprises sont autorisées à ne pas compléter certaines rubriques du plan comptable normalisé s'il existe des méthodes alternatives de comptabilisation n'exigeant pas l'utilisation de celles-ci ou si leur activité ne justifie pas l'utilisation de certaines rubriques.

Art. 3. Les entreprises doivent recourir au plan comptable normalisé annexé au présent règlement grand-ducal à partir du 1^{er} exercice débutant après le

Art. 4. Le Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent règlement qui sera publié au Mémorial.

* date envisageable : 31 décembre 2010 (en fonction de l'avancement du projet informatique de la Centrale des Bilans)

PLAN COMPTABLE NORMALISE

Classe 1 COMPTES DE CAPITAUX, DE PROVISIONS ET DE DETTES FINANCIÈRES

10 Capital, comptes de l'exploitant ou dotation des succursales

- 101 Capital souscrit (Sociétés de capitaux – Montant total)
- 102 Capital souscrit non appelé (Sociétés de capitaux)
- 103 Capital souscrit appelé et non versé (Sociétés de capitaux)
- 104 Capital des entreprises commerçants personnes physiques et des sociétés de personnes
 - 1041 Commerçants personnes physiques
 - 1042 Sociétés de personnes
- 105 Dotation au capital (succursales)
- 106 Comptes de l'exploitant ou des co-exploitants¹

11 Primes d'émission et primes assimilées

- 111 Primes d'émission
- 112 Primes de fusion
- 113 Primes d'apport
- 114 Primes de conversion d'obligations en actions
- 115 Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres (« Capital contribution »)

12 Réserves de réévaluation

- 121 Réserves de réévaluation en application de la juste valeur
 - 1211 Réserves de réévaluation sur immobilisations incorporelles
 - 1212 Réserves de réévaluation sur immobilisations corporelles
 - 1213 Réserves de réévaluation sur immobilisations financières
 - 1214 Réserves de réévaluation sur stocks
 - 1215 Réserves de réévaluation sur autres éléments de l'actif circulant
- 122 Réserves de mise en équivalence (Participations valorisées suivant l'art.58)
- 123 Plus-values sur écarts de conversion immunisées
- 128 Autres réserves de réévaluation

13 Réserves

- 131 Réserve légale
- 132 Réserve pour actions propres ou parts propres
- 133 Réserves statutaires
- 138 Autres réserves
 - 1381 Réserve pour l'impôt sur la fortune
 - 1382 Autres réserves indisponibles
 - 1388 Autres réserves libres

14 Résultats

- 141 Résultats reportés
- 142 Résultat de l'exercice

15 Acomptes sur dividendes

16 Subventions d'investissement en capital

- 161 Terrains
- 162 Constructions
- 163 Installations techniques et machines
- 164 Autres installations, outillage, mobilier et matériel roulant
- 168 Autres subventions d'investissement en capital

17 Plus-values immunisées

- 171 Plus-values immunisées à réinvestir
- 172 Plus-values immunisées réinvesties

18 Provisions

- 181 Provisions pour pensions et obligations similaires
- 182 Provisions pour impôts

¹ Le compte 106 est un compte de synthèse reprenant le solde des affectations et prélèvements faits par l'exploitant et/ou le(s) co-exploitant(s). Ces mouvements doivent être comptabilisés dans l'un des comptes de détail figurant dans l'annexe n°1. Le dépôt de cette annexe est obligatoire.

- 1821 Provision pour impôt sur le revenu des collectivités
- 1822 Provision pour impôt commercial
- 1823 Provision pour impôt sur la fortune
- 1828 Autres provisions pour impôts
- 183 Provisions pour impôts différés
- 188 Autres provisions
 - 1881 Provisions pour risques
 - 18811 Provisions pour risques courants
 - 18812 Provisions pour risques exceptionnels
 - 1882 Provisions pour charges
 - 18821 Provisions pour charges courantes
 - 18822 Provisions pour charges exceptionnelles
- 19 Dettes financières et dettes assimilées**
 - 191 Dettes subordonnées
 - 192 Emprunts obligataires convertibles
 - 1921 dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an
 - 19211 Montant principal
 - 19212 Intérêts courus non échus
 - 1922 dont la durée résiduelle est supérieure à un an
 - 19221 Montant principal
 - 19222 Intérêts courus non échus
 - 193 Emprunts obligataires non convertibles
 - 1931 dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an
 - 19311 Montant principal
 - 19312 Intérêts courus non échus
 - 1932 dont la durée résiduelle est supérieure à un an
 - 19321 Montant principal
 - 19322 Intérêts courus non échus
 - 194 Dettes envers des établissements de crédit
 - 1941 dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an
 - 19411 Montant principal
 - 19412 Intérêts courus non échus
 - 1942 dont la durée résiduelle est supérieure à un an
 - 19421 Montant principal
 - 19422 Intérêts courus non échus
 - 195 Dettes de leasing financier
 - 1951 dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an
 - 1952 dont la durée résiduelle est supérieure à un an
 - 198 Autres emprunts et dettes assimilées
 - 1981 dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an
 - 19811 Autres emprunts
 - 19812 Rentes viagères capitalisées
 - 19813 Autres dettes
 - 19814 Intérêts courus non échus sur autres emprunts et dettes assimilées
 - 1982 dont la durée résiduelle est supérieure à un an
 - 19821 Autres emprunts
 - 19822 Rentes viagères capitalisées
 - 19823 Autres dettes
 - 19824 Intérêts courus non échus sur autres emprunts et dettes assimilées

Classe 2²

COMPTES DE FRAIS D'ETABLISSEMENT ET D'ACTIFS IMMOBILISES

20 Frais d'établissement et frais assimilés

- 201 Frais de constitution
- 202 Frais de premier établissement
 - 2021 Frais de prospection
 - 2022 Frais de publicité
- 203 Frais d'augmentation de capital et d'opérations diverses (fusions, scissions, transformations)
- 204 Frais d'émission d'emprunts
- 208 Autres frais d'établissement

21 Immobilisations incorporelles

- 211 Frais de recherche et de développement
- 212 Concessions, brevets, licences, marques ainsi que droits et valeurs similaires
 - 2121 Acquis à titre onéreux (Actifs incorporels non produits)
 - 21211 Concessions
 - 21212 Brevets
 - 21213 Licences informatiques (logiciels et progiciels informatiques)
 - 21214 Marques (et franchises)
 - 21215 Droits et valeurs similaires acquis à titre onéreux
 - 212151 Droits d'auteur et de reproduction
 - 212152 Droits d'émission
 - 2122 Créés par l'entreprise elle-même (Actifs incorporels produits)
 - 21221 Concessions
 - 21222 Brevets
 - 21223 Licences informatiques (logiciels et progiciels informatiques)
 - 21224 Marques et franchises
 - 21225 Droits et valeurs similaires créés par l'entreprise elle-même
 - 212251 Droits d'auteur et de reproduction
 - 212252 Droits d'émission
- 213 Fonds de commerce, dans la mesure où il a été acquis à titre onéreux
- 214 Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours
 - 2141 Frais de recherche et de développement
 - 2142 Concessions, brevets, licences, marques ainsi que droits et valeurs similaires
 - 2143 Fonds de commerce

22 Immobilisations corporelles

- 221 Terrains et constructions
 - 2211 Terrains
 - 22111 Terrains nus
 - 22112 Terrains aménagés
 - 22113 Sous-sols et sur-sols
 - 22114 Terrains de gisement
 - 22115 Terrains bâtis
 - 22118 Autres terrains
 - 2212 Agencements et aménagements de terrains
 - 22121 Agencements et aménagements de terrains nus
 - 22122 Agencements et aménagements de terrains aménagés

² Les comptes de classe 2 susceptibles de modifications de valeur pour tenir compte d'une appréciation ou d'une dépréciation de la valeur d'acquisition (représentative d'un coût historique) et/ou d'une correction de valeur et/ou les actifs susceptibles d'être détenus en leasing financier devront être subdivisés en sous-comptes permettant d'isoler ces différents types d'ajustements. La CNC prévoit l'usage systématique, en dernière position du numéro de compte, des chiffres suivants - par exemple pour les machines, compte 2222:

- 22221 Machines – valeur d'acquisition brute (biens détenus en pleine propriété)
- 22222 Machines – valeur d'acquisition brute (biens pris en leasing financier)
- 22223 Machines – variation de la valeur d'acquisition en application de la juste valeur
- 22229 Machines – correction de valeur

- 22123 Agencements et aménagements de sous-sols et sur-sols
- 22124 Agencements et aménagements de terrains de gisement
- 22125 Agencements et aménagements de terrains bâtis
- 22128 Agencements et aménagements d'autres terrains
- 2213 Constructions diverses
 - 22131 Constructions
 - 22132 Constructions sur sol d'autrui
- 222 Installations techniques et machines
 - 2221 Installations techniques
 - 2222 Machines
- 223 Autres installations, outillage, mobilier et matériel roulant
 - 2231 Equipement de transport et de manutention à l'intérieur de l'entreprise
 - 2232 Véhicules de transport à l'extérieur de l'entreprise
 - 2233 Outillage
 - 2234 Mobilier
 - 2235 Matériel informatique (hardware)
 - 2236 Cheptel
 - 2237 Emballages récupérables
 - 2238 Autres installations, outillage, mobilier et matériel roulant
- 224 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours
 - 2241 Terrains et constructions
 - 22411 Terrains
 - 22412 Agencements et aménagements de terrains
 - 22413 Constructions diverses
 - 2242 Installations techniques et machines
 - 2243 Autres installations, outillage et mobilier
 - 2248 Autres acomptes versés sur immobilisations corporelles
- 23 Immobilisations financières**
 - 231 Parts dans des entreprises liées
 - 232 Créances sur des entreprises liées
 - 233 Participations
 - 234 Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
 - 235 Titres ayant le caractère d'immobilisations
 - 2351 Titres immobilisés (droit de propriété)
 - 23511 Actions
 - 23518 Autres titres immobilisés (droit de propriété)
 - 2352 Titres immobilisés (droit de créance)
 - 23521 Obligations
 - 23528 Autres titres immobilisés (droit de créance)
 - 2358 Autres titres ayant le caractère d'immobilisations
 - 236 Prêts et créances immobilisées
 - 2361 Prêts
 - 23611 Prêts participatifs
 - 23612 Prêts aux associés
 - 23613 Prêts au personnel
 - 23618 Autres prêts
 - 2362 Dépôts et cautionnements versés
 - 23621 Dépôts
 - 23622 Cautionnements
 - 23623 Intérêts capitalisés
 - 2363 Créances immobilisées
 - 23631 Créances diverses
 - 237 Actions propres ou parts propres

Classe 3³

COMPTES DE STOCKS ET EN COURS

30 Matières premières et consommables

- 301 Matières premières
- 302 Matières consommables
- 303 Fournitures consommables
 - 3031 Combustibles
 - 3032 Produits d'entretien
 - 3033 Fournitures d'atelier et d'usine
 - 3034 Fournitures de magasin
 - 3035 Fournitures de bureau
 - 3036 Carburants
 - 3037 Lubrifiants
 - 3038 Autres fournitures consommables
- 304 Emballages
 - 3041 Emballages perdus
 - 3042 Emballages récupérables non identifiables
 - 3043 Emballages à usage mixte
 - 3048 Autres emballages
- 305 Approvisionnements

31 Produits en cours de fabrication et commandes en cours

- 311 Produits en cours de fabrication
- 312 Commandes en cours – Produits
- 313 Commandes en cours - Prestations de services
- 314 Immeubles en construction

32 Produits finis et marchandises

- 321 Produits finis
- 322 Produits intermédiaires
- 323 Produits résiduels
 - 3231 Déchets
 - 3232 Rebuts
 - 3233 Matières de récupération
- 326 Marchandises
- 327 Marchandises en voie d'acheminement, mises en dépôt ou données en consignation et autres stocks

33 Terrains et immeubles destinés à la vente

- 331 Terrains
- 332 Immeubles
 - 3321 Immeubles acquis
 - 3322 Immeubles construits

34 Acomptes versés

- 341 Acomptes versés sur matières premières et consommables
- 342 Acomptes versés sur produits en cours de fabrication
- 343 Acomptes versés sur produits finis et marchandises

³ Les comptes de classe 3 susceptibles de modifications de valeur pour tenir compte d'une appréciation ou d'une dépréciation de la valeur d'acquisition (représentative d'un coût historique) et/ou d'une correction de valeur devront être subdivisés en sous-comptes permettant d'isoler ces différents types d'ajustements. La CNC prévoit l'usage systématique, en dernière position du numéro de compte, des chiffres mentionnés à la note de bas de page N°2 (cf. page 7).

Classe 4

COMPTES DE TIERS

40 Créances résultant de ventes et prestations de services

- 401 Créances dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an
 - 4011 Clients
 - 4012 Clients - Effets à recevoir
 - 4013 Clients douteux ou litigieux
 - 4014 Clients - Produits non encore facturés
 - 4015 Clients créditeurs
 - 4019 Corrections de valeur sur créances dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an
- 402 Créances dont la durée résiduelle est supérieure à un an
 - 4021 Clients
 - 4022 Clients - Effets à recevoir
 - 4023 Clients douteux ou litigieux
 - 4024 Clients - Produits non encore facturés
 - 4025 Clients créditeurs
 - 4029 Corrections de valeur sur créances dont la durée résiduelle est supérieure à un an

41 Créances sur des entreprises liées et sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation

- 411 Créances sur des entreprises liées
 - 4111 Créances dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an
 - 41111 Ventes de marchandises et de prestations de services
 - 41112 Prêts et avances
 - 41113 Intérêts à recevoir
 - 41114 Dividendes à recevoir
 - 41118 Autres créances
 - 41119 Corrections de valeur sur créances dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an
 - 4112 Créances dont la durée résiduelle est supérieure à un an
 - 41121 Ventes de marchandises et de prestations de services
 - 41122 Prêts et avances
 - 41123 Intérêts à recevoir
 - 41124 Dividendes à recevoir
 - 41128 Autres créances
 - 41119 Corrections de valeur sur créances dont la durée résiduelle est supérieure à un an
- 412 Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
 - 4121 Créances dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an
 - 41211 Ventes de marchandises et de prestations de service
 - 41212 Prêts et avances
 - 41213 Intérêts à recevoir
 - 41214 Dividendes à recevoir
 - 41218 Autres créances
 - 41219 Corrections de valeur sur créances dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an
 - 4122 Créances dont la durée résiduelle est supérieure à un an
 - 41221 Ventes de marchandises et de prestations de service
 - 41222 Prêts et avances
 - 41223 Intérêts à recevoir
 - 41224 Dividendes à recevoir
 - 41228 Autres créances
 - 41219 Corrections de valeur sur créances dont la durée résiduelle est supérieure à un an

42 Autres créances

- 421 Autres créances dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an
 - 4211 Personnel - Avances et acomptes
 - 42111 Avances et acomptes
 - 42119 Corrections de valeur sur avances et acomptes
 - 4212 Créances sur associés et actionnaires
 - 42121 Dividendes et intérêts à recevoir
 - 42122 Autres associés et actionnaires
 - 42129 Corrections de valeur sur créances sur associés et actionnaires
 - 4213 Etat - Subventions à recevoir

- 42131 Subventions d'investissement
- 42132 Subventions d'exploitation
- 42138 Autres subventions
- 4214 Administration des Contributions Directes (ACD)
- 4215 Administration des Douanes et Accises (ADA)
- 4216 Administration de l'Enregistrement et des Domaines (AED)
 - 42161 Taxe sur la valeur ajoutée – TVA
 - 421611 TVA en amont
 - 421612 TVA à recevoir
 - 421613 TVA acomptes versés
 - 421618 TVA - Autres créances
 - 42162 Impôts indirects
 - 421621 Droits d'enregistrement
 - 421622 Taxe d'abonnement
 - 421623 Droits d'hypothèques
 - 421624 Droits de timbre
 - 421628 Autres impôts indirects
 - 42168 AED – Autres créances
- 4217 Créances sur la sécurité sociale et autres organismes sociaux
 - 42171 Centre Commun de Sécurité Sociale
 - 42172 Mutualité des employeurs
 - 42178 Autres organismes sociaux
- 4218 Créances diverses
 - 42181 Impôts étrangers
 - 421811 TVA étrangères
 - 421818 Autres impôts étrangers
 - 42188 Autres créances diverses
 - 42189 Corrections de valeur sur créances diverses
- 422 Autres créances dont la durée résiduelle est supérieure à un an
 - 4221 Personnel - Avances et acomptes
 - 42211 Avances et acomptes
 - 42219 Corrections de valeur sur avances et acomptes
 - 4222 Associés et actionnaires
 - 42221 Dividendes et intérêts à recevoir
 - 42122 Autres créances sur associés et actionnaires
 - 22129 Corrections de valeur sur créances sur associés et actionnaires
 - 4223 Etat - Subventions à recevoir
 - 42231 Subventions d'investissement
 - 42232 Subventions d'exploitation
 - 42238 Autres subventions
 - 4224 Administration des Contributions Directes (ACD)
 - 4225 Administration des Douanes et Accises (ADA)
 - 4226 Administration de l'Enregistrement et des Domaines (AED)
 - 42261 Taxe sur la valeur ajoutée – TVA
 - 422611 TVA en amont
 - 422612 TVA à recevoir
 - 422613 TVA acomptes versés
 - 422618 TVA - Autres créances
 - 42262 Impôts indirects
 - 422621 Droits d'enregistrement
 - 422622 Taxe d'abonnement
 - 422623 Droits d'hypothèques
 - 422624 Droits de timbre
 - 422628 Autres impôts indirects
 - 4227 Créances sur la sécurité sociale et autres organismes sociaux
 - 42271 Centre Commun de Sécurité Sociale
 - 42272 Mutualité des employeurs
 - 42278 Autres organismes sociaux
 - 4228 Créances diverses
 - 42281 Impôts étrangers
 - 422811 TVA étrangères

- 422818 Autres impôts étrangers
- 42288 Autres créances diverses
- 42289 Corrections de valeur sur autres créances diverses
- 43 Acomptes reçus sur commandes pour autant qu'ils ne sont pas déduits des stocks de façon distincte**
- 431 Acomptes reçus dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an
- 432 Acomptes reçus dont la durée résiduelle est supérieure à un an
- 44 Dettes sur achats et prestations de services et dettes représentées par des effets de commerce**
- 441 Dettes sur achats et prestations de services
- 4411 Dettes sur achats et prestations de services dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an
- 44111 Fournisseurs
- 44112 Fournisseurs - Factures non parvenues
- 44113 Fournisseurs débiteurs
- 441131 Fournisseurs - Avances et acomptes versés sur commandes
- 441132 Fournisseurs - Créances pour emballages et matériel à rendre
- 441133 Fournisseurs - Autres avoirs
- 441134 Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus
- 4412 Dettes sur achats et prestations de services dont la durée résiduelle est supérieure à un an
- 44121 Fournisseurs
- 44122 Fournisseurs - Factures non parvenues
- 44123 Fournisseurs débiteurs
- 441231 Fournisseurs - Avances et acomptes versés sur commandes
- 441232 Fournisseurs - Créances pour emballages et matériel à rendre
- 441234 Fournisseurs - Autres avoirs
- 441235 Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus
- 442 Dettes représentées par des effets de commerce
- 4421 Dettes représentées par des effets de commerce dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an
- 4422 Dettes représentées par des effets de commerce dont la durée résiduelle est supérieure à un an
- 45 Dettes envers des entreprises liées et des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation**
- 451 Dettes envers des entreprises liées
- 4511 Dettes envers des entreprises liées dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an
- 45111 Ventes de marchandises et de prestations de services
- 45112 Prêts et avances
- 45113 Intérêts à payer
- 45114 Dividendes à payer
- 45118 Autres dettes
- 4512 Dettes envers des entreprises liées dont la durée résiduelle est supérieure à un an
- 45121 Ventes de marchandises et de prestations de services
- 45122 Prêts et avances
- 45123 Intérêts à payer
- 45124 Dividendes à payer
- 45128 Autres dettes
- 452 Dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
- 4521 Dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an
- 45211 Ventes de marchandises et de prestations de services
- 45212 Prêts et avances
- 45213 Intérêts à payer
- 45214 Dividendes à payer
- 45218 Autres dettes
- 4522 Dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation dont la durée résiduelle est supérieure à un an
- 45221 Ventes de marchandises et de prestations de services
- 45222 Prêts et avances
- 45223 Intérêts à payer
- 45224 Dividendes à payer
- 45228 Autres dettes
- 46 Dettes fiscales et dettes envers la sécurité sociale**
- 461 Dettes fiscales
- 4611 Administrations communales
- 46111 Impôts communaux
- 46112 Taxes communales
- 4612 Administration des Contributions Directes (ACD)

- 46121 Impôt sur le revenu des collectivités
 - 462121 Impôt sur le revenu des collectivités – charge fiscale estimée
 - 462122 Impôt sur le revenu des collectivités – dette fiscale à payer
- 46122 Impôt commercial
 - 461221 Impôt commercial – charge fiscale estimée
 - 461222 Impôt commercial – dette fiscale à payer
- 46123 Impôt sur la fortune
 - 461231 Impôt sur la fortune – charge fiscale estimée
 - 461232 Impôt sur la fortune – dette fiscale à payer
- 46124 Retenue d'impôt sur traitements et salaires
- 46125 Retenue d'impôt sur revenus de capitaux mobiliers
- 46126 Retenue d'impôt sur les tantièmes
- 46148 ACD - Autres dettes
- 4613 Administration des Douanes et Accises (ADA)
 - 46131 Taxe sur les véhicules automoteurs
 - 46132 Droits d'accises et taxe de consommation
 - 46138 ADA - Autres dettes
- 4614 Administration de l'Enregistrement et des Domaines (AED)
 - 46141 Taxe sur la valeur ajoutée – TVA
 - 461411 TVA en aval
 - 461412 TVA due
 - 461413 TVA acomptes reçus
 - 461418 TVA - Autres dettes
 - 46142 Impôts indirects
 - 461421 Droits d'enregistrement
 - 461422 Taxe d'abonnement
 - 461423 Droits d'hypothèques
 - 461424 Droits de timbre
 - 461428 Autres impôts indirects
- 4615 Administrations fiscales étrangères
- 462 Dettes au titre de la sécurité sociale
 - 4621 Centre Commun de Sécurité Sociale
 - 4622 Organismes de sécurité sociale étrangers
 - 4628 Autres organismes sociaux
- 47 Autres dettes**
 - 471 Autres dettes dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an
 - 4711 Dépôts et cautionnements reçus
 - 47111 Dépôts
 - 47112 Cautionnements
 - 47113 Intérêts courus non échus
 - 4712 Dettes envers associés et actionnaires
 - 47121 Dividendes et intérêts à payer
 - 47122 Autres dettes envers associés et actionnaires
 - 4713 Dettes envers administrateurs, gérants et commissaires
 - 4714 Dettes envers le personnel
 - 47141 Personnel – Rémunérations dues
 - 47142 Personnel – Dépôts
 - 47143 Personnel – Oppositions, saisies
 - 47148 Personnel – Autres
 - 4715 Etat – Droits d'émission à restituer
 - 4718 Autres dettes diverses dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an
 - 472 Autres dettes dont la durée résiduelle est supérieure à un an
 - 4721 Dépôts et cautionnements reçus
 - 47211 Dépôts
 - 47212 Cautionnements
 - 47213 Intérêts courus non échus
 - 4722 Dettes envers associés et actionnaires
 - 47221 Dividendes et intérêts à payer
 - 47222 Autres dettes envers associés et actionnaires
 - 4723 Dettes envers administrateurs, gérants et commissaires
 - 4724 Dettes envers le personnel

- 47241 Personnel – Rémunérations dues
- 47242 Personnel – Dépôts
- 47243 Personnel – Oppositions, saisies
- 47248 Personnel – Autres
- 4725 Etat – Droits d'émission à restituer
- 4728 Autres dettes diverses dont la durée résiduelle est supérieure à un an

48 Comptes de régularisation

- 481 Charges à reporter
- 482 Produits à reporter
- 483 Etat – droits d'émission alloués
- 484 Comptes transitoires ou d'attente - Actif
- 485 Comptes transitoires ou d'attente - Passif
- 486 Comptes de liaison – Actif
- 487 Comptes de liaison – Passif

Classe 5⁴

COMPTES FINANCIERS

50 Valeurs mobilières

- 501 Parts dans des entreprises liées
- 502 Actions propres ou parts propres
- 508 Autres valeurs mobilières
 - 5081 Actions - Titres cotés
 - 5082 Actions - Titres non cotés
 - 5083 Obligations et bons émis par la société et rachetés par elle
 - 5084 Obligations - Titres cotés
 - 5085 Obligations - Titres non cotés
 - 5086 Bons du Trésor
 - 5088 Autres valeurs assimilées

51 Avoirs en banques, avoirs en comptes de chèques postaux, chèques et encaisse

- 511 Chèques à encaisser
- 512 Valeurs à l'encaissement
- 513 Banques
 - 5131 Banques comptes courants
 - 5132 Banques comptes à terme
- 514 Compte chèque postal
- 516 Caisse
- 517 Virements internes
- 518 Autres avoirs

⁴ Les comptes de classe 5 susceptibles de modifications de valeur pour tenir compte d'une appréciation ou d'une dépréciation de la valeur d'acquisition (représentative d'un coût historique) et/ou d'une correction de valeur devront être subdivisés en sous-comptes permettant d'isoler ces différents types d'ajustements. La CNC prévoit l'usage systématique, en dernière position du numéro de compte, des chiffres mentionnés à la note de bas de page N°2 (cf. page 7).

Classe 6

COMPTES DE CHARGES

60 Consommation de marchandises et de matières premières et consommables

- 601 Matières premières
- 602 Matières consommables
- 603 Fournitures consommables
 - 6031 Combustibles
 - 60311 Solides
 - 60312 Liquides
 - 60313 Gaz comprimé
 - 6032 Produits d'entretien
 - 6033 Fournitures d'atelier et d'usine
 - 6034 Fournitures de magasin
 - 6035 Fournitures de bureau
 - 6036 Carburants
 - 6037 Lubrifiants
 - 6038 Autres fournitures consommables
- 604 Emballages
 - 6041 Emballages perdus
 - 6042 Emballages récupérables non identifiables
 - 6043 Emballages à usage mixte
 - 6048 Autres emballages
- 605 Approvisionnements
- 606 Achats – destinés à la revente
 - 6061 Terrains
 - 6062 Immeubles
 - 6063 Marchandises
- 607 Variation des stocks
 - 6071 Variation des stocks de matières premières
 - 6072 Variation des stocks de matières consommables
 - 6073 Variation des stocks de fournitures consommables
 - 6074 Variation des stocks d'emballages
 - 6075 Variation des stocks d'approvisionnements
 - 6076 Variation des stocks de marchandises
- 608 Achats non stockés et achats incorporés aux ouvrages et produits
 - 6081 Achats non stockés de matières et fournitures
 - 60811 Fournitures non stockables
 - 608111 Eau
 - 608112 Electricité
 - 608113 Gaz de canalisation
 - 60812 Fournitures d'entretien et de petit équipement
 - 60813 Fournitures administratives
 - 60818 Autres matières et fournitures
 - 608181 Carburants
 - 608182 Lubrifiants
 - 608183 Vêtements professionnels
 - 6082 Achats incorporés aux ouvrages et produits
 - 60821 Achats d'études et prestations de service (incorporés aux ouvrages et produits)
 - 608211 Travail à façon
 - 608212 Recherche et développement
 - 608213 Frais d'architectes et d'ingénieurs
 - 60822 Achats de matériel, équipements, pièces détachées et travaux (incorporés aux ouvrages et produits)
 - 60828 Autres achats d'études et de prestations de service
- 609 Rabais, remises et ristournes obtenus
 - 6091 Matières premières
 - 6092 Matières consommables
 - 6093 Fournitures consommables
 - 6094 Emballages
 - 6095 Produits finis et marchandises
 - 6096 Produits en cours de fabrication et commandes en cours
 - 6097 Matériel, équipements, pièces détachées et travaux (incorporés aux ouvrages et produits)
 - 6098 Matières et fournitures non stockées
 - 6099 Rabais, remises et ristournes non affectés

61 Autres charges externes

- 611 Loyers et charges locatives

- 6111 Locations immobilières
 - 61111 Terrains
 - 61112 Bâtiments
- 6112 Locations mobilières
 - 61121 Installations techniques et machines
 - 61122 Autres installations, outillages et machines
 - 61123 Matériel roulant
- 6113 Charges locatives et de copropriété
- 6114 Leasing immobilier
 - 61141 Terrains
 - 61142 Bâtiments
- 6115 Leasing mobilier
 - 61151 Installations techniques et machines
 - 61152 Autres installations, outillages et machines
 - 61153 Matériel roulant
- 6116 Malis sur emballages
- 612 Sous-traitance, entretiens et réparations
 - 6121 Sous-traitance générale (non incorporée directement aux ouvrages, travaux et produits)
 - 6122 Entretien et réparations
 - 61221 Sur installations techniques et machines
 - 61222 Sur autres installations, outillages et machines
 - 61223 Sur matériel roulant
 - 6123 Contrats de maintenance
 - 6124 Etudes et recherches (non incorporées dans les produits)
- 613 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires
 - 6131 Commissions et courtages
 - 61311 Commissions et courtages sur achats
 - 61312 Commissions et courtages sur ventes
 - 61313 Rémunérations des transitaires
 - 6132 Traitement informatique
 - 6133 Services bancaires et assimilés
 - 61331 Frais sur titres (achat, vente, garde)
 - 61332 Commissions et frais sur émission d'emprunts
 - 61333 Frais de compte
 - 61334 Frais sur cartes de crédit
 - 61335 Frais sur effets
 - 61336 Rémunérations d'affacturage
 - 61337 Location de coffres
 - 61338 Autres frais et commissions bancaires (hors intérêts et frais assimilés)
 - 6134 Honoraires
 - 61341 Honoraires juridiques
 - 61342 Honoraires comptables et d'audit
 - 61343 Honoraires fiscaux
 - 61348 Autres honoraires
 - 6135 Frais d'actes et de contentieux
 - 6136 Frais de recrutement de personnel
 - 6138 Autres rémunérations d'intermédiaires et honoraires
- 614 Primes d'assurance
 - 6141 Assurances sur biens de l'actif
 - 61411 Bâtiments
 - 61412 Véhicules
 - 61413 Installations
 - 61418 Sur autres biens de l'actif
 - 6142 Assurances sur biens pris en location
 - 6143 Assurance-transport
 - 61431 Sur achats
 - 61432 Sur ventes
 - 61438 Sur autres biens
 - 6144 Assurance risque d'exploitation
 - 6145 Assurance insolvabilité clients
 - 6146 Assurance responsabilité civile
 - 6148 Autres assurances
- 615 Frais de marketing et de communication
 - 6151 Frais de marketing et de publicité
 - 61511 Annonces et insertions
 - 61512 Echantillons
 - 61513 Foires et expositions

- 61514 Cadeaux à la clientèle
- 61515 Catalogues et imprimés et publications
- 61516 Dons courants
- 61517 Sponsoring
- 61518 Autres achats de services publicitaires
- 6152 Frais de déplacements et de représentation
 - 61521 Voyages et déplacements
 - 615211 Direction (respectivement exploitant et associés)
 - 615212 Personnel
 - 61522 Frais de déménagement de l'entreprise
 - 61523 Missions
 - 61524 Réceptions et frais de représentation
- 6153 Frais postaux et frais de télécommunications
 - 61531 Timbres
 - 61532 Téléphone et autres frais de télécommunication
 - 61538 Autres frais postaux (location de boîtes postales, etc.)
- 616 Transports de biens et transports collectifs du personnel
 - 6161 Transports sur achats
 - 6162 Transports sur ventes
 - 6163 Transports entre établissements ou chantiers
 - 6164 Transports administratifs
 - 6165 Transports collectifs du personnel
 - 6168 Autres transports
- 617 Personnel extérieur à l'entreprise
 - 6171 Personnel intérimaire
 - 6172 Personnel prêté à l'entreprise
- 618 Charges externes diverses
 - 6181 Documentation
 - 61811 Documentation générale
 - 61812 Documentation technique
 - 6182 Frais de colloques, séminaires, conférences
 - 6183 Elimination des déchets industriels
 - 6184 Elimination de déchets non industriels
 - 6185 Evacuation des eaux usées
 - 6186 Frais de surveillance
 - 6187 Cotisations aux associations professionnelles
 - 6188 Autres charges externes diverses
- 619 Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres charges externes
- 62 Frais de personnel**
 - 621 Rémunérations des salariés
 - 6211 Salaires bruts
 - 62111 Salaires de base
 - 62112 Suppléments pour travail
 - 621121 Dimanche
 - 621122 Jours fériés légaux
 - 621123 Heures supplémentaires
 - 621128 Autres suppléments
 - 62113 Primes de ménage
 - 62114 Gratifications, primes et commissions
 - 62115 Avantages en nature
 - 62116 Indemnités de licenciement
 - 62117 Trimestre de faveur
 - 6218 Autres avantages
 - 6219 Remboursements sur salaires
 - 62191 Remboursements mutualité
 - 62192 Remboursements pour congé politique, sportif, culturel, éducatif et mandats sociaux
 - 62193 Remboursements trimestre de faveur
 - 622 Autre personnel
 - 6221 Etudiants
 - 6222 Salaires occasionnels
 - 6228 Autre personnel temporaire
 - 623 Charges sociales (part patronale)
 - 6231 Charges sociales salariés
 - 62311 Caisse Nationale de Santé
 - 62312 Caisse Nationale d'Assurance-Pension
 - 62318 Cotisations patronales complémentaires
 - 6232 Assurance accidents du travail

- 6233 Service de santé au travail
- 6238 Autres charges sociales
- 6239 Remboursements de charges sociales
- 624 Pensions complémentaires
 - 6241 Primes à des fonds de pensions extérieurs
 - 6242 Dotation aux provisions pour pensions complémentaires
 - 6243 Retenue d'impôt sur pension complémentaire
 - 6244 Prime d'assurance insolvabilité
 - 6245 Pensions complémentaires versées par l'employeur
- 628 Autres charges sociales
 - 6281 Médecine du travail
 - 6288 Autres charges sociales diverses
- 63 Dotations aux corrections de valeur des éléments d'actif non financiers**
 - 631 Dotations aux corrections de valeur sur frais d'établissement et frais assimilés
 - 6311 Frais de constitution
 - 6312 Frais de premier établissement
 - 6313 Frais d'augmentation de capital et d'opérations diverses
 - 6314 Frais d'émission d'emprunts
 - 6318 Autres frais d'établissement et frais assimilés
 - 632 Dotations aux corrections de valeur sur immobilisations incorporelles
 - 6321 Frais de recherche et de développement
 - 6322 Concessions, brevets, licences, marques ainsi que droits et valeurs similaires
 - 6323 Fonds de commerce dans la mesure où il a été acquis à titre onéreux
 - 6324 Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours
 - 633 Dotations aux corrections de valeur sur immobilisations corporelles
 - 6331 Terrains et constructions
 - 63311 Terrains
 - 63312 Agencements et aménagements de terrains
 - 63313 Constructions
 - 63314 Constructions sur sol d'autrui
 - 6332 Installations techniques et machines
 - 6333 Autres installations, outillage, mobilier et matériel roulant
 - 6334 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours
 - 634 Dotations aux corrections de valeur sur stocks et en-cours
 - 6341 Matières premières et consommables
 - 6342 Produits en cours de fabrication et commandes en cours
 - 6343 Produits finis et marchandises
 - 635 Dotations aux corrections de valeur sur créances de l'actif circulant
 - 6351 Créances résultant de ventes et prestations de services
 - 6352 Créances sur des entreprises liées et des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
 - 6353 Autres créances
- 64 Autres charges d'exploitation**
 - 641 Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires
 - 6411 Redevances pour concessions, brevets, licences, marques et logiciels
 - 64111 Concessions
 - 64112 Brevets
 - 64113 Marques et franchises
 - 64114 Licences informatiques (logiciels)
 - 64115 Droits d'auteur et de reproduction
 - 64118 Autres redevances
 - 6412 Redevances pour droits d'émission
 - 6418 Autres droits et valeurs similaires
 - 642 Indemnités
 - 643 Jetons de présence
 - 644 Tantièmes
 - 645 Pertes sur créances irrécouvrables
 - 6451 Créances résultant de ventes et de prestations de services
 - 6452 Créances sur des entreprises liées et sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
 - 6453 Autres créances
 - 646 Impôts, taxes et versements assimilés
 - 6461 Impôt foncier
 - 6462 TVA non déductible
 - 6463 Droits sur les marchandises en provenance de l'étranger
 - 64631 Droits d'accises et taxe de consommation sur marchandises en provenance de l'étranger
 - 64632 Droits de douane
 - 64633 Montants compensatoires
 - 6464 Droits d'accises à la production et taxe de consommation

- 6465 Droits d'enregistrement et de timbre, droits d'hypothèques
 - 64651 Droits d'enregistrement
 - 64652 Taxe d'abonnement
 - 64653 Droits d'hypothèques
 - 64654 Droits de timbre
 - 64658 Autres droits d'enregistrement et de timbre, droits d'hypothèques
- 6466 Taxes sur les véhicules
- 6467 Taxe de cabaretage
- 6468 Autres droits et impôts
- 6469 Dotations aux provisions pour impôts
- 648 Autres charges d'exploitation diverses
- 649 Dotations aux provisions d'exploitation
- 65 Charges financières**
- 651 Dotations aux corrections de valeur et ajustements pour juste valeur sur immobilisations financières
 - 6511 Dotations aux corrections de valeur sur immobilisations financières
 - 65111 Parts dans des entreprises liées
 - 65112 Créances sur des entreprises liées
 - 65113 Parts dans des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
 - 65114 Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
 - 65115 Titres ayant le caractère d'immobilisations
 - 65116 Prêts et créances immobilisées
 - 65117 Actions propres ou parts propres
 - 6512 Ajustements pour juste valeur sur immobilisations financières
- 653 Dotations aux corrections de valeur et ajustements pour juste valeur sur éléments financiers de l'actif circulant
 - 6531 Dotations aux corrections de valeur sur valeurs mobilières
 - 65311 Parts dans des entreprises liées
 - 65312 Actions propres ou parts propres
 - 65318 Autres valeurs mobilières
 - 6532 Dotations aux corrections de valeur sur créances sur des entreprises liées et sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
 - 6533 Dotations aux corrections de valeur sur autres créances
 - 6534 Ajustements pour juste valeur sur créances sur des entreprises liées et sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
 - 6535 Ajustements pour juste valeur sur valeurs mobilières
 - 6536 Ajustements pour juste valeur sur autres créances
- 654 Moins-values de cession de valeurs mobilières
 - 6541 Parts dans des entreprises liées
 - 6542 Parts dans des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
 - 6543 Actions propres ou parts propres
 - 6548 Autres valeurs mobilières
- 655 Intérêts et escomptes
 - 6551 Intérêts des dettes financières (emprunts)
 - 65511 Frais de dossiers et commissions sur emprunts bancaires
 - 65512 Intérêts des emprunts et dettes assimilées
 - 65513 Intérêts des dettes rattachées à des participations
 - 6552 Intérêts bancaires
 - 65521 Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs
 - 65522 Intérêts bancaires et sur opérations de financement (escompte)
 - 65523 Intérêts des obligations cautionnées
 - 6553 Intérêts sur dettes commerciales
 - 6554 Intérêts sur des entreprises liées et sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
 - 6555 Escomptes et frais sur effets
 - 6556 Escomptes accordés
 - 6558 Intérêts sur autres dettes
- 656 Pertes de change
- 657 Quote-part de perte dans les entreprises collectives (autres que les sociétés de capitaux)
- 658 Autres charges financières
- 659 Dotations aux provisions financières
- 66 Charges exceptionnelles**
- 661 Dotations aux corrections de valeur exceptionnelles sur immobilisations incorporelles et corporelles
 - 6611 sur immobilisations incorporelles
 - 6612 sur immobilisations corporelles
- 662 Dotations aux corrections de valeur exceptionnelles sur éléments de l'actif circulant
 - 6621 sur stocks
 - 6622 sur créances
- 663 Valeur comptable des immobilisations corporelles et incorporelles cédées
 - 6631 Immobilisations corporelles

- 6632 Immobilisations incorporelles
- 664 Valeur comptable des immobilisations financières cédées
 - 6641 Parts dans des entreprises liées
 - 6642 Créances sur des entreprises liées
 - 6643 Parts dans des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
 - 6644 Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
 - 6645 Titres ayant le caractère d'immobilisations
 - 6646 Prêts et créances immobilisées
 - 6647 Actions propres ou parts propres
- 665 Valeur comptable des créances de l'actif circulant financier cédées
 - 6651 Sur des entreprises liées et sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
 - 6652 Sur autres créances
- 668 Autres charges exceptionnelles
 - 6681 Charges exceptionnelles sur opérations d'exploitation
 - 66811 Pénalités sur marchés et débits payés sur achats et ventes
 - 66812 Amendes fiscales et pénales
 - 66813 Dommages et intérêts
 - 6682 Autres charges exceptionnelles diverses
 - 66821 Malis provenant de clauses d'indexation
 - 66822 Malis provenant du rachat par l'entreprise d'actions et obligations émises par elle-même
 - 66828 Autres charges exceptionnelles diverses supplémentaires
- 669 Dotations aux provisions exceptionnelles
- 67 Impôts sur le résultat**
 - 671 Impôt sur le revenu des collectivités
 - 6711 Exercice courant
 - 6712 Exercices antérieurs
 - 672 Impôt commercial
 - 6721 Exercice courant
 - 6722 Exercices antérieurs
 - 673 Impôts étrangers sur le résultat
 - 6731 Retenues d'impôt à la source
 - 6732 Impôts supportés par les établissements stables
 - 67321 Exercice courant
 - 67322 Exercices antérieurs
 - 6733 Impôts supportés par les entreprises non résidentes
 - 6738 Autres impôts étrangers
 - 679 Dotations aux provisions pour impôts sur le résultat
 - 6791 Dotations aux provisions pour impôts
 - 6792 Dotations aux provisions pour impôts différés
- 68 Autres impôts ne figurant pas sous le poste ci-dessus**
 - 681 Impôt sur la fortune
 - 6811 Exercice courant
 - 6812 Exercices antérieurs
 - 682 Taxe d'abonnement
 - 683 Impôts étrangers
 - 688 Autres impôts et taxes
 - 689 Dotations aux provisions pour autres impôts

Classe 7

COMPTES DE PRODUITS

70 Montant net du chiffre d'affaires

- 701 Ventes sur commandes en cours
 - 7011 Produits
 - 7012 Prestations de services
 - 7013 Immeubles en construction
- 702 Ventes de produits finis
- 703 Ventes de produits intermédiaires
- 704 Ventes de produits résiduels
- 705 Ventes d'éléments destinés à la revente
 - 7051 Ventes de marchandises
 - 7052 Ventes de terrains et d'immeubles existants (promotion immobilière)
 - 7053 Ventes d'autres éléments destinés à la revente
- 706 Prestations de service
- 708 Autres éléments du chiffre d'affaires
 - 7081 Commissions et courtages
 - 7082 Locations diverses
 - 70821 Loyer immobilier
 - 70822 Loyer mobilier
 - 7083 Ventes d'emballages
 - 7088 Autres éléments divers du chiffre d'affaires
- 709 Rabais, remises et ristournes accordés par l'entreprise
 - 7091 sur ventes sur commandes en cours
 - 7092 sur ventes de produits finis
 - 7093 sur ventes de produits intermédiaires
 - 7094 sur ventes de produits résiduels
 - 7095 sur ventes d'éléments destinés à la revente
 - 7096 sur prestations de services
 - 7098 sur autres éléments du chiffre d'affaires

71 Variation des stocks de produits finis, d'en cours de fabrication et des commandes en cours

- 711 Variation des stocks de produits en cours de fabrication et de commandes en cours
 - 7111 Variation des stocks de produits en cours
 - 7112 Variation des stocks de commandes en cours – produits
 - 7113 Variation des stocks de commandes en cours – prestations de services
 - 7114 Variation des stocks d'immeubles en construction
- 712 Variation des stocks de produits
 - 7121 Variation des stocks de produits finis
 - 7122 Variation des stocks de produits intermédiaires
 - 7123 Variation des stocks de produits résiduels

72 Production immobilisée

- 721 Immobilisations incorporelles
 - 7211 Frais de recherche et développement
 - 7212 Brevets, licences, marques ainsi que droits et valeurs similaires
 - 72121 Licences informatiques (logiciels et progiciels informatiques)
 - 72122 Droits d'auteur et de reproduction
 - 72123 Marques et franchises
 - 7218 Autres immobilisations incorporelles
- 722 Immobilisations corporelles
 - 7221 Constructions et transformations d'immeubles
 - 7222 Equipements et installations techniques
 - 7228 Autres immobilisations corporelles

73 Reprises de corrections de valeur des éléments d'actif non financiers

- 732 Reprises de corrections de valeur sur immobilisations incorporelles
 - 7321 Frais de recherche et de développement
 - 7322 Concessions, brevets, licences, marques ainsi que droits et valeurs similaires
 - 7323 Fonds de commerce dans la mesure où il a été acquis à titre onéreux
 - 7324 Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours
- 733 Reprises de corrections de valeur sur immobilisations corporelles
 - 7331 Terrains et constructions
 - 73311 Terrains
 - 73312 Agencements et aménagements de terrains
 - 73313 Constructions
 - 73314 Constructions sur sol d'autrui
 - 7332 Installations techniques et machines

- 7333 Autres installations, outillage et mobilier
- 7334 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours
- 734 Reprises de corrections de valeur sur stocks
 - 7341 Matières premières et consommables
 - 7342 Produits en cours de fabrication (et commandes en cours)
 - 7343 Produits finis et marchandises
 - 7344 Acomptes versés
- 735 Reprises de corrections de valeur sur créances de l'actif circulant
 - 7351 Créances résultant de ventes et prestations de services
 - 7352 Créances sur des entreprises liées et des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
 - 7358 Autres créances
- 74 Autres produits d'exploitation**
 - 741 Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires
 - 7411 Redevances pour concessions, brevets, marques, logiciels
 - 74111 Licences informatiques (logiciels et progiciels informatiques)
 - 74112 Droits d'auteur et de reproduction
 - 74113 Marques et franchises
 - 74118 Autres redevances
 - 7412 Droits d'émission
 - 7418 Autres droits et valeurs similaires
 - 742 Revenus des immeubles non affectés aux activités professionnelles
 - 743 Jetons de présence, tantièmes et rémunérations assimilées
 - 744 Subventions d'exploitation
 - 7441 Subventions sur produits
 - 7442 Bonifications d'intérêt
 - 7443 Montants compensatoires
 - 7444 Subventions destinées à promouvoir l'emploi
 - 74441 Primes d'apprentissage reçues
 - 74442 Autres subventions destinées à promouvoir l'emploi
 - 7448 Autres subventions d'exploitation
 - 745 Ristournes perçues des coopératives (provenant des excédents)
 - 746 Indemnités d'assurance touchées
 - 747 Reprises de plus-values immunisées et de subventions d'investissement en capital
 - 7471 Plus-values immunisées non réinvesties
 - 7472 Plus-values immunisées réinvesties
 - 7473 Subventions d'investissement en capital
 - 748 Autres produits d'exploitation divers
 - 749 Reprises sur provisions d'exploitation
- 75 Produits financiers**
 - 751 Reprises sur corrections de valeur et ajustements pour juste valeur sur immobilisations financières
 - 7511 Reprises sur corrections de valeur sur immobilisations financières
 - 75111 Parts dans des entreprises liées
 - 75112 Créances sur des entreprises liées
 - 75113 Parts dans des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
 - 75114 Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
 - 75115 Titres ayant le caractère d'immobilisations
 - 75116 Prêts et créances immobilisées
 - 75117 Actions propres ou parts propres
 - 7512 Ajustements pour juste valeur sur immobilisations financières
 - 752 Produits des immobilisations financières
 - 7521 Parts dans des entreprises liées
 - 7522 Créances sur des entreprises liées
 - 7523 Parts dans des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
 - 7524 Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
 - 7525 Titres ayant le caractère d'immobilisations
 - 7526 Prêts et créances immobilisées
 - 7527 Actions propres ou parts propres
 - 753 Reprises sur corrections de valeur et ajustements pour juste valeur sur éléments financiers de l'actif circulant
 - 7531 Reprises sur corrections de valeur sur créances sur des entreprises liées et des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
 - 7532 Reprises sur corrections de valeur sur autres créances
 - 7533 Reprises sur corrections de valeur sur valeurs mobilières
 - 75331 Parts dans les entreprises liées
 - 75332 Actions propres ou parts propres
 - 75338 Autres valeurs mobilières
 - 7534 Ajustements pour juste valeur sur créances sur des entreprises liées et des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
 - 7535 Ajustements pour juste valeur sur autres créances

- 7536 Ajustements pour juste valeur sur valeurs mobilières
 - 75361 Parts dans les entreprises liées
 - 75362 Actions propres ou parts propres
 - 75368 Autres valeurs mobilières
- 754 Plus-value de cession et autres produits de valeurs mobilières
 - 7541 Plus-value de cession de valeurs mobilières
 - 75411 Parts dans les entreprises liées
 - 75412 Actions propres ou parts propres
 - 75418 Autres valeurs mobilières
 - 7548 Autres produits de valeurs mobilières
 - 75481 Parts dans les entreprises liées
 - 75482 Actions propres ou parts propres
 - 75488 Autres valeurs mobilières
- 755 Autres intérêts et escomptes
 - 7551 Intérêts des emprunts et créances assimilées
 - 75511 Frais de dossiers et commissions sur emprunts bancaires
 - 75512 Intérêts des emprunts et créances assimilées
 - 75513 Intérêts des créances rattachées à des participations
 - 7552 Intérêts bancaires
 - 75521 Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs
 - 75522 Intérêts bancaires et sur opérations de financement (escompte)
 - 75523 Intérêts des obligations cautionnées
 - 7553 Intérêts sur créances commerciales
 - 7554 Intérêts sur des entreprises liées et sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
 - 7555 Escomptes d'effets de commerce
 - 7556 Escomptes obtenus
 - 7558 Intérêts sur autres créances
- 756 Gains de change
- 757 Quote-part de bénéfice dans les entreprises collectives (autres que les sociétés de capitaux)
- 758 Autres produits financiers
- 759 Reprises sur provisions financières
- 76 Produits exceptionnels**
 - 761 Reprises sur corrections de valeur exceptionnelles sur immobilisations incorporelles et, corporelles
 - 7611 Immobilisations incorporelles
 - 7612 Immobilisations corporelles
 - 762 Reprises sur corrections de valeur exceptionnelles sur créances de l'actif circulant
 - 7621 Sur stocks
 - 7622 Sur créances de l'actif circulant
 - 763 Produits de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles
 - 7631 Immobilisations incorporelles
 - 7632 Immobilisations corporelles
 - 764 Produits de cession d'immobilisations financières
 - 7641 Parts dans les entreprises liées
 - 7642 Créances sur entreprises liées
 - 7643 Participations
 - 7644 Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
 - 7645 Titres ayant le caractère d'immobilisations
 - 7646 Prêts et créances immobilisés
 - 7647 Actions propres ou parts propres
 - 765 Produits de cession sur créances de l'actif circulant financier
 - 7651 Créances sur des entreprises liées et sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
 - 7652 Autres créances
 - 768 Autres produits exceptionnels
 - 7681 Produits exceptionnels sur opérations d'exploitation
 - 76811 Pénalités sur marchés et débits perçus sur achats et sur ventes
 - 76812 Libéralités reçues
 - 76813 Rentrées sur créances amorties
 - 76814 Subventions reçues
 - 76818 Autres produits exceptionnels sur opérations d'exploitation
 - 7688 Autres produits exceptionnels divers
 - 76881 Bonis provenant de clauses d'indexation
 - 76882 Bonis provenant du rachat par l'entreprise d'actions et d'obligations émises par elle-même
 - 76888 Autres produits exceptionnels non prévus ci-dessus
 - 769 Reprises sur provisions exceptionnelles
- 77 Régularisations d'impôts sur le résultat**
 - 771 Régularisations d'impôt sur le revenu des collectivités
 - 772 Régularisations d'impôt commercial

- 773 Régularisations d'impôts étrangers sur le résultat
- 779 Reprises sur provisions pour impôts sur le résultat
- 7791 Reprises sur provisions pour impôts
- 7749 Reprises sur provisions pour impôts différés
- 78 Régularisations d'autres impôts ne figurant pas sous le poste ci-dessus**
- 781 Régularisations d'impôt sur la fortune
- 782 Régularisations de taxes d'abonnement
- 783 Régularisations d'impôts étrangers
- 788 Régularisations d'autres impôts et taxes
- 789 Reprises sur provisions pour autres impôts

Annexes au Plan comptable normalisé

Annexe N° 1 - Classe 1 : sous-comptes du compte 106

Le compte 106 « Comptes de l'exploitant ou des coexploitants » est un compte centralisateur. Lorsqu'il est fait usage de ce compte voici le détail des sous-comptes à utiliser :

- 106 Comptes de l'exploitant ou des coexploitants
 - 1061 Prélèvements privés de l'exploitant ou des coexploitants
 - 10611 Prélèvements en numéraire (train de vie)
 - 10612 Prélèvements en nature de marchandises, de produits finis et services (au prix de revient)
 - 10613 Part personnelle des frais de maladie
 - 10614 Primes d'assurances privées
 - 106141 Vie
 - 106142 Accident
 - 106143 Incendie
 - 106144 Responsabilité civile
 - 106145 Multirisques
 - 106148 Autres primes d'assurances privées
 - 10615 Cotisations
 - 106151 Assurances sociales (assurance dépendance)
 - 106152 Allocations familiales
 - 106153 Cotisations pour mutuelles
 - 106154 Caisse de décès, médico-chirurgicale, Prestaplus
 - 106158 Autres cotisations
 - 10616 Prélèvements en nature (quote-part privée dans les frais généraux)
 - 106161 Salaires
 - 106162 Loyer
 - 106163 Chauffage, gaz, électricité
 - 106164 Eau
 - 106165 Téléphone
 - 106166 Voiture
 - 106168 Autres prélèvements en nature
 - 10617 Acquisitions
 - 106171 Mobilier privé
 - 106172 Voiture privée
 - 106173 Titres privés
 - 106174 Immeubles privés
 - 106178 Autres acquisitions
 - 10618 Impôts
 - 106181 Impôt sur le revenu payé
 - 106182 Impôt sur la fortune payé
 - 106183 Impôt commercial - arriérés payés
 - 106188 Autres impôts
 - 10619 Prélèvements privés particuliers
 - 106191 Réparations aux immeubles privés
 - 106192 Placements sur comptes financiers privés
 - 106193 Remboursements de dettes privées
 - 106194 Dons et dots aux enfants
 - 106195 Droits de succession et droits de mutation par décès
 - 106198 Autres prélèvements privés particuliers
 - 1062 Suppléments d'apports privés de l'exploitant ou des coexploitants
 - 10621 Héritage ou donation
 - 10622 Avoirs privés
 - 10623 Emprunts privés
 - 10624 Cessions
 - 106241 Mobilier privé
 - 106242 Voiture privée
 - 106243 Titres privés
 - 106244 Immeubles privés
 - 106248 Autres cessions

- 10625 Loyers encaissés
- 10626 Salaires ou rentes touchés
- 10627 Allocations familiales reçues
- 10628 Remboursements d'impôts
 - 106281 Impôt sur le revenu
 - 106283 Impôt sur la fortune
 - 106284 Impôt commercial
 - 106288 Autres remboursements d'impôts
- 10629 Quote-part professionnelle de frais privés